

Bonjour,

À la suite du conseil municipal extraordinaire, tenu hier le 2 avril, nous comprenons que pour le moment le statu quo est maintenu quant au mouvement de personnel jusqu'au 13 avril prochain. Il en résulte qu'il n'y a pas de mise à pied prévue autant pour les permanents, que pour les temporaire et les temps partiels, et ce peu importe si vous êtes au bureau, en télétravail ou à la maison à la disponibilité de la Ville.

Au conseil municipal, la direction générale a clairement mentionné, toutefois, que cette situation pourrait changer à compter du 13 avril prochain. Cette date est reliée au fait que la période de pause décrétée par le gouvernement Legault doit se terminer le 13 avril prochain. Nous croyons que les décisions de la Ville seront modulées avec les décisions du Gouvernement Legault à ce moment.

Entre-temps, le syndicat continue d'intervenir auprès de la Ville pour lui demander d'assurer le plein emploi de ses membres pour préserver leur main-d'œuvre dans le but d'assurer le service au citoyen.

Bonne chance à tous.

Carl Veilleux
Président
Syndicat des fonctionnaires municipaux
et professionnels de la Ville de Sherbrooke (SFMP)